

Les collectifs pour le haut débit
par la fibre optique de: AYHERRE,
AMIKUZE-IHOLDI-OZTIBARRE,
SOULE, HASPARREN, CAMBO, ITXASSOU

Bunus, le 15 septembre 2009

Lettre ouverte en réponse à Mr Courouau

à Mr Francis COUROUAU,
Conseiller Général d'Arudy
et Président de Numérique 64
64260 ARUDY

Mr le Conseiller Général,

Votre réponse à notre lettre du 20 juin dernier nous fait vivement réagir mais nous permet ce soir par la présente, de dénoncer point par point les propos erronés que vous y tenez.

1°) Le Wimax à débit théoriquement égal pour un abonné coûte au minimum 10 € /mois de plus que les offres classiques ADSL dans lesquels le téléphone illimité est compris; d'après plusieurs témoignages concrets, des abonnés Wimax ont été obligés de revenir à l'abonnement téléphone illimité auprès de leur opérateur classique de télécommunication, 35 à 40 euros par mois s'ajoutent donc aux 10 euros précédents.

2°) Plus du tiers des abonnés DSL classique disposent en outre de l'option TV que l'abonné Wimax n'aura jamais; les dessertes filaire et satellitaire, elles, le permettront avec quelques aménagements dans le proche avenir.

3°) A propos des craintes sanitaires, parmi les nombreuses mesures jusqu'ici effectuées en France, ce n'est sans doute pas par hasard que vous avez retenu et choisi de communiquer sur une faible, donc rassurante mesure relevée dans l'Aveyron. En effet, dans ce département, le Wimax connaît un échec cuisant; faute d'abonnés, à cause des craintes qu'il suscite et du relief (assez sensiblement identique à celui des Pyrénées-Atlantiques) qui est à l'origine d'importants déboires, les antennes peu ou pas sollicitées, émettent donc forcément peu d'ondes nocives pour le moment. Ajoutons d'ailleurs que le conseil général de ce département, craignant une désillusion et les objectifs prévus étant loin d'être satisfaisants, a engagé une requête en référé devant le tribunal administratif contre Net Aveyron et Altitude Infrastructure chargés de la mise en place du Wimax, tandis que dans le département voisin de la Vienne, pour les mêmes raisons, le Conseil Général a gelé 50% du marché attribué à Bolloré Télécom. Le Wimax connaîtra le même sort dans les Pyrénées-Atlantiques c'est certain, mais il nous faudra regretter cet énorme gâchis de plus de 8 millions d'euros pour les contribuables de notre département.

4°) Là où vous faites également preuve d'incompétence et de mauvaise foi, avec d'ailleurs il faut le souligner la collaboration de Mr Estérez votre technicien, c'est à propos du NRA-ZO de France Télécom.

Vous nous assurez en effet que cette offre a été analysée et ne permet pas de desservir autant d'administrés que le Wimax.

Alors que ni vous, ni Mr Estérez, ni même les techniciens de Altitude Infrastructure, n'êtes capables de préciser combien et quels seront les foyers qui seront éligibles au Wimax, comment osez-vous tenir pareille affirmation? Les documents du Conseil Général sur lesquels nous lisons « *le département 100% numérique avec le Wimax* » sont d'ailleurs franchement trompeurs et mensongers.

En outre, vous nous dites que l'offre NRA-ZO ne permet pas de desservir les lignes multiplexées; honnêtement, Mr le Conseiller Général et Président de Numérique 64, seriez-vous mieux placé que Mr Eric Léger de France Telecom pour en parler en toute connaissance de cause, alors que lui le propose justement pour couvrir les zones blanches dans les communes dont les lignes sont multiplexées?

Soulignons ici en passant, que ni vous Mr Courouau, ni Mr Estérez votre technicien, n'avez eu le courage de prendre récemment part à la réunion de restitution de l'étude réalisée pour le compte de la Communauté de Communes d'Iholdi-Oztibarre, au cours de laquelle vous auriez appris qu'après mise en place de 3 ou 4 NRA-ZO pour couvrir les zones blanches dans ce secteur ou des communes sont effectivement multiplexées, sur les 600 foyers actuellement inéligibles au haut débit, il n'en resterait plus que 6 d'inéligibles; ce n'est pas Mr Caset, Conseiller Général d'Iholdy, présent à cette réunion qui vous le démentira.

Vous n'êtes donc pas crédible du tout Mr Courouau, pas plus que Mr Estérez qui tient les mêmes propos fallacieux que vous sur ce sujet en réunion publique.

Comment se fait-il également, qu'en tant qu'élus responsables, vous et vos collègues du Conseil Général, ne soyez pas interpellés par le fait que:

- depuis moins d'un an, dans déjà plus de 20 départements français, les conseils généraux aient fait le choix du NRA-ZO, soit à la place du Wimax, soit en complément, celui-ci s'étant bien évidemment révélé défaillant et décevant?

- sur les 5 départements Aquitains détenteurs de la licence Wimax, seuls les Pyrénées-Atlantiques et le Lot et Garonne l'aient mis en place, alors que la Dordogne, les Landes et la Gironde ont préféré le NRA-ZO?

- les conseils généraux du Haut-Rhin, du Gard, de l'Aveyron et de la Vienne ont dû engager des procédures juridiques devant les tribunaux ou pris des mesures administratives contre les promoteurs du Wimax qui ne remplissaient pas leurs engagements et objectifs?

- les détenteurs de la licence Wimax tels que Nortel, Nokia, Alcatel, HDRR se soient désengagés de cette technologie, et plus récemment un Directeur Général de Bolloré Télécom avouait devant la presse que son groupe pourrait aussi se tourner vers une nouvelle technologie, rendant ainsi le Wimax obsolète dès à présent?

Nous pensons vous avoir apporté un meilleur éclairage sur vos jugements et vous assurons que nous veillerons à prendre part à toute réunion, pour apporter, avec vous ou sans vous, l'information la plus objective possible sur la question de la couverture des communes en zone blanche du haut débit. Il serait d'ailleurs très utile que vous preniez l'initiative de débats publics et contradictoires dans cet objectif.

Recevez Monsieur le Conseiller Général, nos respectueuses salutations.

Collectifs pour le haut débit par la fibre optique
Mairie de Moncayolle 64130 MONCAYOLLE